

Charte de Reken

Randonner à cheval sans frontières

Cette charte a pour objectif d'encourager la pratique de la randonnée équestre et de l'attelage en milieu naturel. La motorisation et l'industrialisation ne doivent pas faire tomber les chevaux dans l'oubli.

Nous, signataires de cette charte, nous nous engageons pour :

- le maintien de la monte et de l'attelage de pleine nature.
- la liberté de parcourir le monde à cheval à l'écart de la circulation routière et ce en harmonie avec les autres usagers de la randonnée non motorisée.
- la protection et la préservation de la nature.
- la promotion et la reconnaissance de l'équitation et de l'attelage comme bien culturel.
- conserver l'équitation et l'attelage dans la nature afin d'éveiller la sensibilité de nos pratiquants à notre environnement.
- la promotion de l'encadrement des jeunes enfants et adolescents qui apprennent au contact des chevaux les valeurs de responsabilité, de respect et d'égard envers tous les êtres vivants.

Nous soussignés sommes convaincus :

- que les chevaux font parti de notre patrimoine culturel.
- qu'ils ont besoin de protection et de sollicitude, particulièrement pour pouvoir survivre dans notre monde industrialisé. Il est nécessaire de tenir compte de leurs besoins naturels
- que la promotion de l'équitation et l'attelage comme sport en accord avec la nature est primordiale.
- Qu'il faut encourager la préservation des anciens chemins vicinaux hérités de notre passé culturel. Nous revendiquons la possibilité de pouvoir circuler à cheval sur ces chemins comme autrefois et ce également au delà de nos frontières.

Nous suggérons de développer des projets de tourisme équestre compatibles avec la nature et l'environnement et qui peuvent apporter un développement économique dans des régions défavorisées.

Nous nous engageons à préserver la biodiversité et la beauté de la nature, des paysages et de la faune. Nous sommes conscients de la nécessité de les protéger et de les préserver.

Nous nous investissons pour une formation approfondie qui a pour objectif l'harmonisation des liens qui unissent l'homme et le cheval.

Nous soussignés nous nous investissons pour réclamer le droit fondamental du libre accès à la nature pour l'homme et le cheval.